

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz

18 juin 2018

La Valencienne

Parents : Mmes Davida **Del Curto**, Aku **Tsetse**, Laura **Beaubrun**, M. Jaouad **Ibriz**

Professionnels : Mmes Justine **Beco**, Caroline **Mossi**, M. Jonas **Piguet**

Organisations : Mme Fanny **Neuffer**, M. Frédéric **Bellenot**, M. Franco **De Guglielmo**,
Mme Prune **Jaillet**

Autorités politiques : Christelle **Joly**

Excusés/absents : Mmes Nicole **Morax**, Nathalie **Jaunin**, Sylvie **Perret**, Séverine **Évéquoz**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 7 mai 2018
3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
4. Festival
5. Sirop
6. Communication
7. Soirée des parents
8. Plan de mobilité
9. Fête de quartier
10. Décisions, suites à donner
11. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
12. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
Fanny Neuffer ouvre la séance. L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 7 mai 2018.
Le PV sera adopté lors de la prochaine séance.

3. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
Nous n'avons toujours pas de nouvelles de Mme Morax.
L'élection du vice-président reste en réflexion. M. Ibriz et Mme Tsetse nous quittent car ils n'auront plus d'enfants scolarisés à Prélaz.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



4. Festival

Petit débriefing : Tout le monde a trouvé très bien. Petit bémol pour les restaurateurs qui ont proposé des prix un peu trop chers pour les familles. L'organisation fut bonne et la journée fut un succès, beaucoup de retours positifs des parents. La journée était longue mais chacun pouvait venir quand il le souhaitait.

A améliorer pour une éventuelle prochaine édition dans 2 ans : tout le staff doit être en harmonie au niveau des informations. La billetterie est à revoir.

Pourquoi ne pas organiser un bar à sirop avec une vente de pâtisseries ?

5. Sirop

Il y a seulement 10 classes inscrites sur Prélaz. Nous allons réunir les classes dans la cour du grand collège.

6. Communication

Distribution le 7 septembre ?

Nous décidons de remettre ce point pour la prochaine séance. Il faut demander à M. Piazza pour le panneau. Laura nous propose les logos. Un vote est effectué.

8. Plan de mobilité

Le bilan a été restitué. Un rendez-vous est fixé au 4 juillet avec le bureau des accidents pour en discuter. Il y a eu une rencontre avec l'APEMS. Les recommandations de la Ville auront lieu en septembre.

9. Fête de quartier

Elle aura lieu le 8 septembre sur plusieurs lieux.

10. Décisions et suites à donner

Les décisions sont écrites dans les différents points.

11. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

Les prochaines séances auront lieu le 11 septembre à l'APEMS, le 9 octobre au centre de quartier et le 19 novembre à Prélaz. Toutes à 19h00.

12. Divers et propositions individuelles

Point centre de quartier :

Le Centre collabore avec les travailleurs hors murs. Un contact a été pris avec Martine Steiner et Lara Tounkara. Une séance sur la violence dans les familles est prévue en septembre. Il y a une inquiétude par rapport au quartier. Ce sera discuté lors de la prochaine séance.

M. De Guglielmo a été absent à 2 reprises. Personne dans le centre ne peut le remplacer. La triangulation est désagréable.

La séance est levée à : 21h00

Jonas Piguet
Secrétaire

Lausanne, juin 2018

Lausanne, septembre 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
